

Le projet de loi favorisera l'exploration de réserves inexploitées de pétrole et de gaz et s'assurera que les détenteurs de droits pétroliers et gaziers poursuivent leurs travaux d'exploration, afin de découvrir le plus de réserves possible de pétrole et de gaz pour le Canada.

Il encouragera l'exploration de réserves inexploitées de pétrole et de gaz et sera complété par de nouvelles mesures incitatives appelées programme d'encouragement pétrolier qui favorisera la propriété canadienne et aidera les petites entreprises, surtout celles qui ne disposent pas d'un fonds d'amortissement considérable. Elles pourront bénéficier de ce programme d'encouragement qui aidera plus particulièrement les sociétés canadiennes.

Grâce à ce bill, les renseignements géologiques et géophysiques seront publiés plus rapidement que par le passé, ce qui favorisera l'exploration par les parties intéressées qui, autrement, n'auraient pas eu accès à ces renseignements.

Le programme énergétique national prévoit une hausse graduelle du prix du pétrole au cours des quatre ou cinq prochaines années, puis une hausse plus rapide pendant la deuxième moitié de cette décennie. Il nous ménage ainsi une période de temps pendant laquelle nous pourrions adapter notre mode de vie et notre économie au prix plus élevé qu'il faudra payer pour l'énergie vers la fin de la décennie. Donc, pendant les quatre ou cinq premières années de la décennie les prix proposés doubleront. Pendant la dernière moitié, ils doubleront encore, ce qui veut dire qu'en fait, le prix du pétrole quadruplera, et c'est là un minimum vraisemblablement. Il prévoit, pendant cette période de hausse graduelle, un mécanisme destiné à réduire la consommation de pétrole. Il permet au consommateur de s'adapter en isolant mieux sa maison. Les fonds affectés au Programme d'isolation thermique ont été augmentés de 80 millions de dollars par année à 260 millions. Il prévoit un régime d'encouragement à l'intention des propriétaires de maisons et d'entreprises pour les inciter à remplacer le pétrole par le gaz naturel, le bois, l'électricité et la chaleur solaire. On présentera même une mesure législative au cours de la session actuelle, afin que les fabricants d'automobiles respectent des normes spéciales de façon à réduire la consommation d'essence des voitures.

● (2130)

Au cours des trois ou quatre premières années de cette décennie, l'importance du pétrole dans notre mode de vie diminuera, en raison, espérons-nous, du programme de conservation et de celui de la conversion du pétrole au gaz naturel. A l'heure actuelle, en Alberta, le pétrole représente 5 p. 100 de toute l'énergie consommée à des fins domestiques, commerciales ou industrielles. L'objectif du gouvernement pour la décennie est de faire en sorte que le pétrole ne corresponde qu'à 10 p. 100 de toute l'énergie consommée à des fins domestiques, commerciales et industrielles. Si nous réalisons cet objectif, qui fait partie de la stratégie visant à réduire la quantité de pétrole que nous consommons à ces fins, nous économiserons 375,000 barils de pétrole par jour. L'Alberta a déjà réussi à ramener ce taux de consommation à 5 p. 100. Je suis convaincu que le reste du pays peut réaliser cet objectif et économiser chaque année des millions de barils de pétrole et éviter des coûts astronomiques pour la construction d'usines de traitement des sables bitumineux et du pétrole lourd.

Pétrole et gaz du Canada—Loi

C'est donc très clair. Dans le cadre du Programme énergétique national, nous avons trois ou quatre ans pour délaissier le pétrole dont le prix, il n'y a pas de doute, ne cessera de monter.

Le prix du pétrole quadruplera. Si le prix du pétrole brut est de \$16.75 le baril à l'heure actuelle, il sera d'environ \$70 le baril à la fin de la décennie. Espérons que nous arriverons à réduire notre consommation de pétrole durant les trois ou quatre premières années, alors que le prix n'augmentera pas tellement.

Par ailleurs, la hausse modérée du prix du pétrole pendant les trois ou quatre années qui est prévue dans le Programme énergétique national est importante pour notre économie en général en raison de la récession qui sévit aux États-Unis. Nous n'avons pas de croissance économique. Si nous imposons des prix extrêmement élevés pour l'énergie à l'économie canadienne en ce moment, nous connaissons une récession économique. Le chômage augmentera, l'inflation progressera, et ainsi de suite. Je trouve donc que la hausse modérée du prix durant les trois ou quatre premières années qui est prévue dans le Programme énergétique national est importante parce que bien des jeunes débouchent sur le marché du travail. Ce sera surtout vrai durant les trois ou quatre prochaines années. Nous ne serions certainement pas parvenus à créer des centaines de milliers d'emplois pour les jeunes depuis six ans, c'est-à-dire depuis la pénurie provoquée par l'OPEP en 1973-1974, si nous n'avions pas mis l'économie à l'abri de la hausse du prix mondial du pétrole qui a bouleversé l'économie de tous les pays occidentaux; le prix mondial est en effet quinze fois plus élevé qu'avant la pénurie.

A la fin des années 60 et dans les années 70, la population active canadienne s'est accrue de 50 p. 100, passant de quelque 6.7 millions à environ 11 millions de travailleurs aujourd'hui. Avec l'arrivée en nombre toujours croissant de jeunes sortant de l'école et la participation accrue des femmes à la population active, nous avons connu le taux le plus élevé de création d'emplois dans le monde occidental industrialisé. Les députés de l'opposition citent en exemple l'économie allemande et celle d'autres pays, mais il suffit d'examiner les données pour la période durant laquelle le Canada a vu doubler sa population active pour constater que des pays comme l'Allemagne de l'Ouest ont en fait connu une réduction de leur population active. Ils n'ont pas eu à faire croître leur économie aussi rapidement que nous avons dû le faire durant cette période. Au cours de la période allant de 1973 à 1980, je ne crois pas que l'économie canadienne ait réellement connu de récession, au contraire de celle de la plupart des autres pays. Cela est en partie attribuable au fait que nous avons pu contenir les prix énergétiques.

Nous constatons une différence spectaculaire même au chapitre du prix des aliments et du prix du combustible diesel en comparant les propositions du budget du 11 décembre de l'année dernière et celles du Programme énergétique national. Pour le producteur agricole, qu'il soit de l'ouest du Canada, de l'Ontario, du Québec ou des Maritimes, qui utilise environ 6,000 gallons de carburant diesel par année, cela représente en moyenne une différence de \$2,000 par an étalée sur les quatre prochaines années. C'est un coup dur pour l'exploitant qui doit soustraire cet argent de ses profits et un prix de revient très élevé à refiler au consommateur. C'est une autre raison pour laquelle nous proposons une augmentation modérée du prix de